

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 3 juin 2025 à 20h00, sous la présidence du maire, monsieur Martin Thibert et à laquelle étaient présents les conseillers, messieurs Jonathan Bolduc-Dufour et Francis Lamarre ainsi que mesdames Lyne Morin et Edith Lamoureux.

Également présente: Madame Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière

Absence : Monsieur Michel Bonneville

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2025**
- 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - a) Dépôt de la lettre de démission d'Emmanuelle Prud'homme au siège numéro 3
 - b) Offre de service pour l'installation d'une thermopompe
 - c) Appui à la Municipalité de Saint-Alexandre – Abandon de l'échangeur autoroutier dans le Plan québécois des infrastructures 2025-2035
 - d) Demande d'appui financier pour l'achat des fleurs du Sacré-Cœur – Fabrique – 348,53\$
 - e) Avis de motion et présentation du règlement 549 relatif à la taxation des contribuables bénéficiaires dans les travaux de nettoyage de fossé dans le rang du Moulin
- 6. LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Achat d'un chapiteau usagé (utilisé une seule fois) – 1000\$ – Budget subvention de la députée
 - b) Demande d'autorisation de budget pour la fête d'été 2025 – Samedi 19 juillet – 3500\$
 - c) Demande de gratuité pour la location du terrain de Baseball au profit de la maison HINA – Sureté du Québec – 21 juin 2025
- 7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Demande d'ajout de pierres sur le chemin d'accès de la borne sèche du rang des Dussault pour améliorer la portance des camions
- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Mandat à Cain Lamarre de prendre les recours utiles en vertu de la Loi sur

l'aménagement et l'urbanisme pour faire respecter sa réglementation municipale

9. ENVIRONNEMENT

Aucun point à l'ordre du jour

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Formation pratique opérateur en eau potable (OPA) – René Juillet – 1350\$ plus taxes
- b) Demande d'achat de bottes de protection pour la scie à chaîne - Uniformes Beaudin – 190\$ plus taxes
- c) Formation Abattage manuel et sécuritaire des arbres – SAE Estrie Cowansville – 450\$ plus taxes plus frais de déplacement (lorsque des formations s'ouvriront)

11. VARIA

- a) Vente de garage gratuite pour le mois de juin 2025

12. COURRIER

Aucun point à l'ordre du jour

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 20

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2025-06-87 Il est proposé par Francis Lamarre appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-06-88 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2025

2025-06-89 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 mai 2025.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS AU 3 JUIN 2025

CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L	HONORAIRE PROFESSIONNEL	1 297,79 \$
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCAT	HONOR. PROF COUR MUNICIPALE	632,37 \$
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCAT	HONOR. PROF COUR MUNICIPALE	531,77 \$
ROCHETTE JOSÉE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	90,72 \$
LAURIE VERREAULT	FRAIS DE DÉPLACEMENT	74,40 \$
L'HOMME ET FILS INC.	PUBLIPOSTAGE BASEBALL F. VERT	63,47 \$
L'HOMME ET FILS INC.	5 ROULEAUX DE TIMBRES	715,85 \$
D.I.H.R.	SERVICES INTERNET À DISTANCE	51,74 \$
PAPETERIE COWANSVILLE IN	MATÉRIEL BUREAU	349,45 \$
GROUPE CCL	PAPIER RÈGLEMENT, RELIEUR	307,16 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	FLEURS DÉCÈS	81,62 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTEILLE EAU ET CRÈME	12,18 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTEILLE EAU	12,18 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE

KRANS CHARLES	HONOR. PROF VOIRIE	1 420,65 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	FORMATION SÉCURITÉ TRONCONEUS	55,13 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CARTE SÉCURITÉ TRONÇONNEUSE	11,50 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	FORMATION OPA	1 379,70 \$
EXCAVATION DAVID FRÉGEAU	NETTOYAGE FOSSÉ DUMOULIN	17 172,10 \$
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTI	NIVELEUSE MONTÉE ROY	747,34 \$
ARCHE DE NOÉ	CUEILLETTE CHEVREUIL	316,18 \$
FILGO	ESSENCE 70.41 L	103,42 \$
L'HOMME ET FILS INC.	LISIÈRE 6 PRISES	13,78 \$
L'HOMME ET FILS INC.	VADROUILLE	36,75 \$
L'HOMME ET FILS INC.	SPREAD'N BOND 5 KG	26,99 \$
KUBOTA ST-JEAN	MENSUALITÉ TRACTEUR 18	700,81 \$
SERRURIER LAMARRE INC.	RÉPARATION SERRURE CENTRE	551,88 \$
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS 1 DE 3	3 410,93 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	LUMIÈRE FAÇADE	590,97 \$

LOISIRS ET CULTURE

MUNICIPALITÉ HENRYVILLE	COMMANDITE FÊTE NATIONALE	500,00 \$
FOND À DESTINATION SPÉCI	COMMANDITE COLOR RUN	500,00 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	COMMANDITE GRAND DÉFI PIERRE L	200,00 \$
KARAH BÉLIVEAU LAPOINTE	CONTRIBUTION FINISSANT 2025	50,00 \$
LUCAS DUBÉ	CONTRIBUTION FINISSANT 2025	50,00 \$
NOA GAUTHIER	CONTRIBUTION FINISSANT 2025	50,00 \$
JASON KERNEN	CONTRIBUTION FINISSANT 2025	50,00 \$
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONT	TARIF ANNUELLE 12 MOIS	4 514,97 \$
SAMUEL SENÉCAL	COURS DU 14/04 AU 30/06 VERS 2	550,00 \$

37 223,80 \$

2025-06-90

Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 37 223,80 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

RÈGLEMENT 413

RÉGIE INTERMUNICIPALE A.	QUOTE-PART RÉGIE 2/3	21 011,92 \$
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU MAI	362,17 \$
MUNICIPALITÉ HENRYVILLE	ASSAINISSEMENT ANNÉE 2024	42 053,28 \$

MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR JUIN 2025	7 367,01 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QP DIGUES ET STATION POMPAGE	20 402,07 \$
GESTIM INC.	SERV. INSPECTION MARS	2 894,38 \$
GESTIM INC.	SERVICE INSPECTION AVRIL	2 362,97 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QP ADMINISTRATION JUILLET 2025	47 911,96 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CENTRE COMMUNAUTAIRE	742,37 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. PAVILLON DES LOISIRS	711,37 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	INTÉRÊT STE-MARIE PARTIE 1	10 780,48 \$
MINISTRE DU REVENU DU QU	REMISE MAI 2025	5 264,36 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	REMISE MAI 2025	2 043,99 \$
UNIFOR	REMISE MAI 2025	194,52 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	AJUSTEMENT REMISE AVRIL 2025	74,14 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	AJUSTEMENT REMISE AVRIL 2025	50,22 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	REMISE MAI 2025	146,34 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISE MAI 2025	206,50 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	394,21 \$
SALAIRE DES ÉLUS	MAI	3 976,68 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	MAI	9 599,31 \$
		178 550,25 \$

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION D'EMMANUELLE PRUD'HOMME AU SIÈGE NUMÉRO 3

La directrice générale dépose la lettre de démission de Mme Emmanuelle Prud'homme, conseillère au siège numéro 3, conformément à l'article 335 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM). Le conseil municipal tient à la remercier pour les années de service qu'elle a consacrées à la communauté.

B) OFFRE DE SERVICE POUR L'INSTALLATION D'UNE THERMOPOMPE – CLIMATISATION 4 SAISONS INC. – 4500\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer un système de climatisation mural dans le Pavillon des loisirs;

CONSIDÉRANT la soumission soumise par la compagnie *Climatisation 4 Saisons inc.*, pour la fourniture et l'installation d'une thermopompe murale Gree Vita de 24 000 BTU, au montant total de 4500,00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que la soumission a été analysée et jugée conforme aux besoins de la municipalité;

2025-06-91 Il est proposé par Jonathan Bolduc-Dufour, appuyé par Francis Lamarre, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien accepte la soumission de *Climatisation 4 Saisons inc.* d'une somme de 5 173,88 \$, taxes incluses, pour l'installation d'un système de climatisation/chauffage mural tel que spécifié.

C) APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE – ABANDON DE L'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER DANS LE PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2025-2035

CONSIDÉRANT une demande d'appui de la Municipalité de Saint-Alexandre en raison du fait que le ministère des Transports et de la Mobilité durable - MTMD prévoyait la réalisation du projet d'achèvement de l'autoroute 35 incluant la construction d'un échangeur à Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT que de nombreuses démarches ont été effectuées par la Municipalité

de Saint-Alexandre, notamment en planification de l'ouvrage en vue de voir le projet se concrétiser;

CONSIDÉRANT les engagements du MTMD sur la réalisation de l'ouvrage et le fait que la direction régionale du MTMD a fait une présentation du projet aux citoyens en date du 26 mars 2024;

CONSIDÉRANT que l'échangeur dans sa forme actuelle ne procure aucun avantage à la communauté alexandrine;

CONSIDÉRANT que le projet a été abandonné par le gouvernement du Québec dans le cadre du budget provincial 2025 ainsi que dans le Plan québécois d'infrastructures 2025-2035 et qu'il n'y a eu aucune annonce à cet effet.

2025-06-92 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Edith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Alexandre dans la dénonciation de l'abandon de l'échangeur de Saint-Alexandre dans le Plan québécois d'infrastructures 2025-2035;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur François Legault, premier ministre du Québec, madame Geneviève Guilbeault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, monsieur Jonathan Julien, ministre responsable des Infrastructures, madame Suzanne Roy, ministre responsable de la Montérégie, madame Audrey Bogemans, députée d'Iberville, monsieur Monsef Derraji, porte-parole de l'opposition officielle en transports, madame Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en infrastructures, monsieur Étienne Grandmont, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en transports, monsieur Haroun Bouazzi, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en infrastructures, monsieur Joël Arseneau, porte-parole du troisième groupe d'opposition en transports, et monsieur Pascal Paradis, porte-parole du troisième groupe d'opposition en infrastructures;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Haut-Richelieu, aux autres municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, à NexDev Haut-Richelieu, à la MRC de Brome-Missisquoi, à la Municipalité de Sainte-Sabine, à la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, à la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, à la Municipalité de Pike River, à la Municipalité de Stanbridge Station, à la Ville de Bedford, à la Municipalité du canton de Bedford et à la Municipalité de Saint-Armand.

D) DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR L'ACHAT DES FLEURS DU SACRÉ-CŒUR – FABRIQUE – 348,53\$

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Fabrique de Saint-Sébastien pour un appui financier pour couvrir les frais d'achat des fleurs et de paillis de cèdre ;

CONSIDÉRANT les factures reçues pour justifier les montants demandés ;

EN CONSÉQUENCE :

2025-06-93 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité accepte d'appuyer financièrement la Fabrique d'une somme de 348,53 \$ pour couvrir l'achat des fleurs et du paillis.

E) AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 549 RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉ DANS LE RANG DU MOULIN

La directrice générale présente le projet de règlement numéro 549, et l'avis de

motion est donné par le conseiller Francis Lamarre.

F) DÉCISION DE NE PAS TENIR D'ÉLECTION PARTIELLE

CONSIDÉRANT que Madame Emmanuelle Prud'homme, conseillère municipale au siège numéro 3, a remis sa démission le 12 mai 2025;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*, une élection partielle n'est pas obligatoire lorsqu'une vacance survient moins de 12 mois avant la date prévue pour les prochaines élections générales ;

CONSIDÉRANT que les prochaines élections municipales générales auront lieu en novembre 2025 ;

2025-06-94 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal prend acte de la démission de Madame Emmanuelle Prud'homme, conseillère au siège 3, et qu'aucune élection partielle ne sera tenue pour combler ce siège, conformément à la LERM.

6. LOISIRS ET CULTURE

A) ACHAT D'UN CHAPITEAU USAGÉ (UTILISÉ UNE SEULE FOIS) – 1000\$ - BUDGET DE LA DÉPUTÉE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a l'opportunité d'acquérir un chapiteau usagé, utilisé une seule fois, d'une dimension de 3,2 mètres de hauteur, 6 mètres de largeur et 12 mètres de longueur ;

CONSIDÉRANT que le coût d'achat du chapiteau est de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une subvention de 1 000 \$ provenant du bureau de la députée, qui sera utilisée spécifiquement pour cet achat ;

2025-06-95 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise l'achat du chapiteau au coût de 1 000 \$, et que ce montant soit entièrement financé à même la subvention reçue du bureau de la députée.

B) DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR LA FÊTE D'ÉTÉ – SAMEDI 19 JUILLET – 3500\$

CONSIDÉRANT que la Municipalité organisera sa fête d'été le 19 juillet 2025 au Parc de l'Amitié, situé au 176 rue Dussault ;

CONSIDÉRANT qu'un spectacle musical est prévu dans la programmation, et qu'en cas de pluie, celui-ci se tiendra à l'intérieur du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite offrir une activité estivale rassembleuse et accessible à tous les citoyens ;

2025-06-96 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise une dépense maximale de 3 500 \$ pour l'organisation de la fête d'été 2025, laquelle aura lieu le 19 juillet au Parc de l'Amitié.

C) DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA LOCATION DU TERRAIN DE BASEBALL AU PROFIT DE LA MAISON HINA – SURETÉ DU QUÉBEC – 21 JUIN 2025

CONSIDÉRANT que la Sureté du Québec organise un tournoi de Baseball au profit de la Maison HINA le 21 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que la Maison Hina est un organisme œuvrant pour le soutien et la protection des femmes et enfants victimes de violence conjugale ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite encourager ce type d'initiative communautaire et appuyer la mission sociale de la Maison Hina ;

2025-06-97 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal accorde la gratuité de la location du terrain de baseball pour la tenue de l'activité du 21 juin 2025, organisée par la Sureté du Québec au profit de la Maison HINA.

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) DEMANDE D'AJOUT DE 40 TONNES DE PIERRES SUR LE CHEMIN D'ACCÈS DE LA BORNE SÈCHE DU RANG DES DUSSAULT POUR AMÉLIORER LA PORTANCE DES CAMIONS – ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT – 26\$/TONNE

CONSIDÉRANT que le chemin d'accès à la borne sèche du rang des Dussault nécessite des améliorations pour assurer une meilleure portance aux camions-citernes ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir un accès sécuritaire et efficace aux équipements de lutte contre les incendies ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise André Méthé Transport a proposé de livrer 40 tonnes de pierres au coût de 26 \$ la tonne ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a eu l'autorisation du propriétaire des lieux et que celui-ci étendra la pierre ;

2025-06-98 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise l'achat et le transport de 40 tonnes de pierres sur le chemin d'accès à la borne sèche du rang des Dussault, au coût de 1 040 \$ (40 tonnes x 26 \$/tonne), auprès de André Méthé Transport.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) MANDAT À CAIN LAMARRE DE PRENDRE LES RECOURS UTILES DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME POUR FAIRE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que certains dossiers litigieux en matière d'urbanisme nécessitent une intervention légale afin d'assurer le respect de la réglementation municipale de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite faire respecter ses règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) ;

CONSIDÉRANT que le cabinet d'avocats Cain Lamarre représente la Municipalité dans différents dossiers ;

2025-06-99 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal mandate officiellement le cabinet Cain Lamarre à prendre, au nom de la Municipalité, tous les recours utiles prévus à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, incluant toute procédure judiciaire nécessaire, afin d'assurer le respect de la réglementation municipale en vigueur.

9. ENVIRONNEMENT

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) FORMATION PRATIQUE OPÉRATEUR EN EAU POTABLE (OPA) – RENÉ JUILLET – 1350\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite offrir une formation d'opérateurs en eau potable afin de répondre aux exigences du ministère à son employé de voirie, M. David Brassard ;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue de René Juillet, formateur spécialisé, daté du 22 mai 2025, propose une journée de formation au coût de 1 250 \$, incluant les frais de transport ;

CONSIDÉRANT que le plan de cours détaillé transmis par le formateur inclut la préparation à l'examen du ministère, des démonstrations d'entretien et d'échantillonnage, ainsi qu'un examen préparatoire ;

2025-06-100 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise la participation de M. David Brassard à la formation de compagnonnage OPA offerte par René Juillet, pour une durée d'une journée, au tarif indiqué de 1 250 \$.

B) DEMANDE D'ACHAT DE BOTTES DE PROTECTION POUR LA SCIE À CHAÎNE – UNIFORMES BEAUDIN – 190\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT que l'utilisation d'une scie à chaîne par l'employé municipal nécessite le port d'équipements de protection adéquats, conformément aux normes de santé et sécurité au travail ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite procéder à l'achat de bottes de protection spécialisées à cette fin ;

CONSIDÉRANT que le fournisseur Uniformes Beaudin propose des bottes conformes au prix de 190 \$ plus taxes ;

2025-06-101 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise l'achat de bottes de protection pour la scie à chaîne auprès d'Uniformes Beaudin, au coût de 190 \$ plus taxes.

C) FORMATION ABATTAGE MANUEL ET SÉCURITAIRE DES ARBRES – SAE ESTRIE COWANSVILLE – 450\$ PLUS TAXES PLUS FRAIS DE DÉPLACEMENT (LORSQUE DES FORMATIONS S'OUVRIRONT)

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite assurer la sécurité de ses employés lors des travaux d'abattage d'arbres effectués sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que la formation « Abattage manuel et sécuritaire des arbres » offerte par SAE Estrie à Cowansville répond aux exigences en matière de santé et sécurité au travail ;

CONSIDÉRANT que le coût de la formation est de 450 \$ plus taxes, en plus des frais de déplacement applicables, et que l'inscription se fera lorsque des formations seront disponibles ;

2025-06-102 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de M. David Brassard à la formation « Abattage manuel et sécuritaire des arbres » offerte par SAE Estrie à Cowansville, au coût de 450 \$ plus taxes, plus les frais de déplacement.

11. VARIA

A) VENTE DE GARAGE GRATUITE POUR LE MOIS DE JUIN 2025

En raison des conditions météorologiques des dernières semaines ayant empêché leur déroulement, le conseil municipal autorise exceptionnellement la tenue de ventes de garage gratuites pour tous les citoyens durant le mois de juin 2025.

12. COURRIER

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-06-103 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21H20.

Martin Thibert,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Martin Thibert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Thibert,
Maire